
H-France Review Vol. 16 (August 2016), No. 151

Bruno Colson, *Napoleon on War*. Oxford : Oxford University Press, 2015. 560 pp. \$48.00 U.S. (cl). ISBN-10: 0199685568.

Compte-rendu par Sébastien Évrard, Université de Lorraine.

Dans un ouvrage publié en 2015—dans sa version anglaise—et composé de 484 pages (dont des annexes), Bruno Colson s'attache à confronter l'œuvre de Napoléon avec celle de Clausewitz, à travers une mise en perspective qui s'appuie sur des thématiques propres à l'art de la guerre. Les matériaux auxquels l'auteur recourt consistent, d'abord, dans les écrits de l'un et de l'autre, ainsi que dans la *Correspondance générale* qui vient de faire l'objet d'une réédition (2004-2014, dir. T. Lentz, Fayard), après celle qu'avait entreprise le Second Empire il y a près de cent cinquante ans. Ce second support méritait d'être revu : outre que des lettres avaient été omises dans la première édition, d'autres n'avaient été reproduites qu'en partie, ce qui pouvait altérer les informations.

En introduction, Bruno Colson nous présente ses sources et la façon dont elles sont employées. Il explique que nombre d'auteurs—tel que Balzac, et des écrivains militaires français qui l'ont aussi imité—avaient dans leurs ouvrages, la fâcheuse tendance à ajouter des informations issues de leur fertile imagination. Il fallait donc vérifier l'authenticité de plus d'une centaine d'années de littératures et de commentaires. Le travail de Colson permet donc d'exposer des éléments éprouvés. Parmi les auteurs de référence, deux se détachent nettement du lot : l'un est Clausewitz (1780-1831)—qualifié de « *maître de l'art de la guerre* », l'autre Jomini (1779-1869), « *témoin privilégié de la guerre* » parce qu'il a appartenu à l'état-major général français, avant de rejoindre le Tsar en 1813. Par leurs réflexions globales et leur division du débat entre tactique et stratégie, les exemples choisis de ces deux auteurs nourrissent un débat contradictoire avec les écrits de l'Empereur. Toutefois, l'auteur va parfois au-delà de la base que constituent les discours de ces deux écrivains. Il considère que la pensée de Napoléon forme un cadre original de la guerre moderne, et propose un véritable tournant dans la pensée militaire et dans la façon dont l'art de la guerre se conçoit et s'opère. D'où l'influence considérable de ces réflexions sur les conflits postérieurs à ceux de la Révolution et de l'Empire : aujourd'hui d'ailleurs encore, l'armée des États-Unis étudie la pensée impériale, y voyant l'une des sources les plus fécondes pour se préparer aux conflits armés de demain.

Après l'introduction, l'ouvrage contient une dizaine de livres successifs, chacun étant composé de chapitres—parfois très courts. L'ensemble repose sur un style très clair, où l'auteur expose ses idées et cite des extraits de la pensée des trois auteurs (Napoléon, Clausewitz, Jomini), parfois en citant aussi d'autres écrivains militaires (dont Rogniat, Marbot, Camon) ou des témoignages émanant de hauts fonctionnaires (tel Thibaudeau), voire des fidèles qui l'avaient suivi dans son exil de Sainte-Hélène (tel Bertrand, dont les *Cahiers* ont été reconstitués à partir des originaux conservés à Paris). Les notes de référence—fort nombreuses—sont de qualité.

On sait que Napoléon était un grand lecteur—notamment des classiques—qu'il lisait lors de ses congés d'officier d'artillerie. Ces classiques, depuis l'Antiquité jusqu'à la Guerre de Sept Ans, lui fournissent

nombre d'exemples dont beaucoup restent pertinents, même au début du XIX^e siècle. Toutefois, certains ouvrages sont lus plus tardivement—ainsi pour Polybe, que l'empereur parcourt peu avant son décès (1821). Il cherche à saisir leurs idées, tout en prenant un recul salutaire et les critiquant quand le besoin s'en fait sentir (ainsi pour Frédéric II le roi de Prusse ou Guibert). En insistant sur la bonne connaissance du temps passé, Napoléon s'explique : « *l'histoire est cependant le meilleur moyen d'apprendre la guerre* ». Toutefois, l'évolution formidable des techniques, dont l'émergence de la poudre, conduit aussi à relativiser ces écrivains du passé.

Dans le livre I de son ouvrage, B. Colson s'intéresse à la nature de la guerre. Là, Napoléon est très réaliste, tant sur les moyens à mettre en œuvre que sur les résultats en termes humains, en insistant sur l'idée : « *je ne connais pas la guerre à l'eau de rose* » (ch. 1). Toutefois, l'empereur se désole de l'état de conflit permanent dans lequel se débat l'Europe, en la résumant à une « *guerre civile* » qui a le tort d'affaiblir l'Occident au bénéfice de l'Orient. Il pense que le conflit récurrent entre l'Angleterre et la France sur la domination occidentale est le point fort de cette guerre. Cependant, il considère que la paix n'est qu'un instant précaire et qu'il faut donc se préparer, sans relâche, à la guerre, parce que « *le moment où on parle de paix est celui où il faut redoubler de préparatifs et multiplier les ressources* ».

Dans son développement consacré aux liens délicats qu'entretiennent la guerre avec le droit, Napoléon fait une distinction entre le droit de la guerre et le droit des gens. Il considère que les traditions militaires, tant qu'elles ne sont pas encadrées par des règles juridiques issues de traités, l'emportent sur le droit naturel. Il en va ainsi, pour les villes prises d'assaut où pillage des propriétés civiles et absence de respect de la vie de l'adversaire sont de droit pour les vainqueurs. Néanmoins, il tempère sa pensée en distinguant la situation qui prévaut en Orient, où les règles sont très sévères, de celle de l'Occident. Au besoin, le chef peut recourir à la force quand le civil provoque le militaire ; ainsi est justifié le pillage puis l'incendie du village de Binasco en Italie, lors de la campagne d'Italie où Bonaparte s'illustra (1796).

Reste une difficulté pour le chef, celle de la capitulation en rase campagne : dans quelles circonstances le chef d'une armée peut-il mettre bas les armes devant l'adversaire ? L'attitude de l'empereur est sévère à cet égard. Il est vrai que les exemples des généraux Serrurier et Dupont sont restés célèbres pour avoir, l'un et l'autre, bafoué les règles de la guerre et humilié l'honneur de l'armée en capitulant. Toutefois, l'empereur préconise un essor du droit de la guerre : il conviendrait, en effet, de distinguer plus nettement le civil du combattant, et d'élargir la protection du prisonnier de guerre. Napoléon suggère ainsi de rendre les échanges de prisonniers plus fréquents, tout en déplorant le refus de l'Angleterre de suivre une telle pratique.

Pour ce qui touche aux capacités militaires, Napoléon évoque les talents de la naissance ainsi que la chance : il faut donc savoir « *calculer les chances... faire la part du hasard* » (ch. 3). Parmi les qualités que l'empereur discerne dans le chef, il y a le « *coup d'œil* », qu'il définit comme l'intuition géniale de frapper au point le plus faible de l'adversaire et d'emporter ainsi la décision. Autre qualité préconisée, celle du réalisme et de l'esprit de décision : le chef doit saisir la situation sur le terrain, la géographie du champ de bataille, le rapport des forces en présence et « *ne jamais se faire de tableaux* ». Le chef doit être réaliste et ne pas succomber au charme de l'abstraction. Aussi, l'empereur se réfère-t-il à des batailles de l'Antiquité et de la Guerre de Sept Ans (1756-1763), dont certaines ont été des désastres en raison de l'indécision de leur chef. Le chef doit montrer l'exemple à ses subordonnés mais ne pas s'en remettre à eux, comme l'ont fait à tort des généraux français lors de désastres survenus en 1757-1759. *A contrario*, Napoléon fait de Turenne (1611-1675) l'un des meilleurs chefs français. Autre qualité que Napoléon exige du chef, son aptitude à user de moyens idoines pour saisir le dispositif adverse, dont le renseignement.

Néanmoins, le chef doit conduire les soldats et leur mentalité influe sur la conduite de la guerre ; d'où l'importance qu'il faut accorder à l'instruction, au sens de la discipline, au sens de l'honneur du soldat (point sur lequel l'empereur insiste : « *c'est avec l'honneur qu'on fait tout des hommes* »). Sur ce point,

Napoléon souligne avec force le bouleversement que produit la Révolution française dans l'art de la guerre : elle apporte en effet la conscription et l'esprit national—d'où « *l'armée de citoyens* », ce qui permet une promotion du soldat et récompense un déchaînement de courage et de talents individuels. C'est aussi un facteur de cohésion de l'armée, là où autrefois le soldat se battait sans entrain. Cependant, le chef doit compter avec le feu, qui l'emporte sur le choc depuis l'invention de la poudre, et qui permet désormais de combattre à distance et plus forcément au corps-à-corps (cf. Liv. IV « *Le combat* », ch. 2 *Le combat en général*). Aussi doit-il se soucier d'épargner les vies humaines : cette idée est intéressante quand on sait que Napoléon a été critiqué pour sa propension à ne pas être avare de la vie de ses soldats. D'où la recherche de la bataille décisive pour battre l'adversaire de manière décisive et ne pas faire durer la guerre outre mesure. Le chef doit aussi considérer les caractéristiques de ses soldats : certains peuples, écrit-il, ne sont pas faits pour la guerre—tels ces Italiens dont il a été le roi après 1805. Le bon soldat doit être apte à « *supporter des privations* », même si le bon ravitaillement de son armée doit attirer toute l'attention du chef. D'où la nécessité de bien tracer son cordon de ravitaillement à l'abri de l'adversaire.

Quant aux unités, l'empereur apporte une distinction entre les différentes armées : il préfère les armes savantes (génie, artillerie) pour le recrutement des généraux, car il considère qu'elles sont plus appropriées pour tester les « *bons chefs* » et les reconnaître comme tels. Cependant, l'auteur critique les réflexions napoléoniennes sur la place de la guerre en général et les camps retranchés en particulier : il estime en effet que l'empereur n'a certainement pas lu l'ouvrage de Carnot—le *Traité des places*, publié en 1810 (cf. livre VI, « *La défense* »). D'où la faute de sous-estimer la force défensive de l'adversaire : ainsi à la Moskowa et l'attaque de la grande redoute défendue par les Russes (septembre 1812), dans laquelle la Grande armée subit des pertes importantes. Plus tard, Napoléon reconnaîtra l'intérêt des camps retranchés en s'appuyant sur eux pour endiguer la coalition de 1813-1814 (livre VII, « *L'attaque* »), au risque de disperser ses forces (voir plus bas).

Dans son ouvrage, Colson nuance la pensée de Napoléon : il exagère parfois sur les effectifs cités (en les grossissant), sur ses critiques parfois excessives à l'encontre de certains théoriciens (tel Guibert). Enfin, une autre critique mais qui apparaît rarement dans le livre est celle du principe selon lequel l'armée doit être concentrée et non pas dispersée en « *petits paquets* » éloignés les uns des autres—donc faibles et inutiles pour la stratégie. Ce gaspillage des moyens est fort critiqué, car il est inefficace (comme l'a montré l'armée française de Sambre-et-Meuse lors de la campagne d'Allemagne si difficile de 1796 où elle était alors dispersée entre trois corps, ou encore l'armée prussienne lors du désastre subi en 1806). Or, c'est justement cette stratégie si décriée chez les autres que pratique l'empereur lors de la campagne de 1813-1814, où l'on voit l'armée centrale combattre en France, tandis que des corps entiers guerroyent en vain à des centaines de kilomètres (Hambourg, Luxembourg, Anvers...).

En définitive, cet ouvrage éclaire l'art de la guerre à travers ses plus éminents auteurs. Parmi les rares regrets, figure celui de chapitres parfois très brefs (deux pages), mais qui n'enlève rien au style clair et limpide de l'ensemble, ainsi qu'aux remarquables références employées par l'auteur.

Sébastien Évrard
Université de Lorraine
sebastien.evrard@univ-lorraine.fr

Copyright © 2016 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of

H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172